



**SOLIDARITÉS
NOUVELLES
LOGEMENT**

VAL-DE-MARNE



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

Chers amis bénévoles et donateurs, chers locataires, chers partenaires,

Tout commence par le logement ! C'est une évidence pour nous chez SNL mais les évènements de 2024 semblent démontrer le contraire :

- Baisse historique de la production de logements sociaux,
- Gel des subventions par le Conseil régional d'Île-de-France,
- Modifications profondes du financement de l'accompagnement social.

Les difficultés ne manquent pas sur notre route, mais SNL94 continue sa mission comme vous le découvrirez dans ce rapport d'activité :

- Nouveaux logements mis en service,
- Nombreux évènements festifs et de solidarité
- Plaidoyer auprès de nos élus,
- Projets de construction de nouveaux logements en cours,
- Mise en place de bénévoles-entretien,
- Efforts remarquables pour une collecte de dons en progression : un grand merci à l'équipe collecte et à tous nos donateurs.

Grâce aux efforts conjoints des administrateurs, de la directrice et de l'équipe salariée, nous avons poursuivi l'amélioration des comptes et de notre résultat annuel. Afin de nous adapter à cet environnement contraint, nous avons dû nous séparer de notre assistante MOI et de notre assistant Gestion Locative ; qu'ils soient remerciés pour leur contribution à notre action. Saluons également les efforts réalisés pour réduire les frais d'entretien courant des logements et l'implication accrue des bénévoles dans cette tâche essentielle.

Au-delà des chiffres, SNL 94 reste avant tout une belle aventure humaine faite de rencontres, de dons (de temps personnel, de compétences, d'argent), d'échanges.

Je souhaite reprendre certains mots et réflexions de notre fondateur, Etienne Primard :

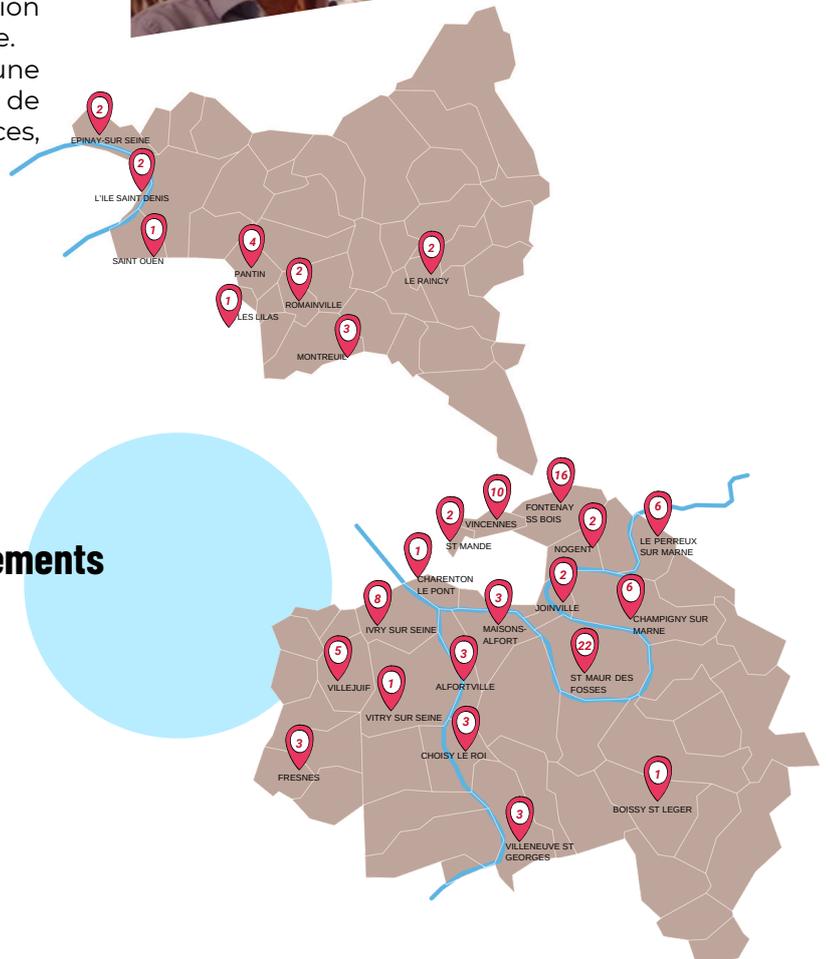
face aux difficultés, c'est à nous de nous adapter et de nous réinventer afin de poursuivre la mission de SNL : créer des logements très sociaux en diversifiant notre production (logements durables, pensions de famille, résidences-accueil ...) ; retrouver des modes de financement éprouvés tels que les prêts sans intérêt de particuliers et de nouvelles méthodes comme le financement participatif autour de projets ponctuels qui permettent de tisser un narratif mobilisateur ; témoigner, chacun à notre échelle, auprès de notre entourage, des élus et des décideurs, de la pertinence du modèle SNL qui fait vivre la fraternité ; approfondir la coopération avec les collectivités (et aussi des particuliers) pour la mise à disposition de logements temporairement inoccupés ; oser la recherche de nouveaux bénévoles hors de nos cercles habituels même si cela bouscule nos usages.

Ensemble, faisons vivre la mission de SNL pour permettre à chaque personne, à chaque famille dans notre région, de pouvoir habiter pleinement et sereinement quelle que soit sa situation financière et sociale.



Marc Piccolin,
Président de SNL94

Implantation des logements SNL Val-de-Marne



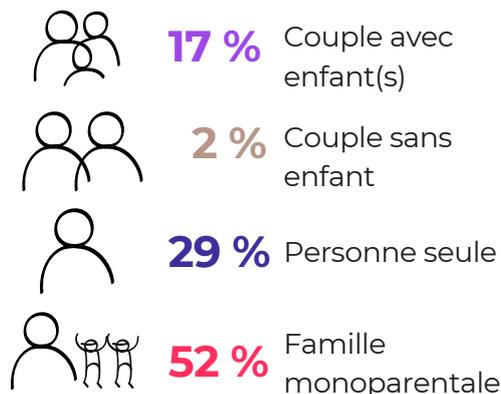
LES LOCATAIRES DE SNL 94

En 2024, l'équipe sociale a accompagné 98 ménages locataires de SNL 94. La proportion de personnes seules a considérablement augmenté, passant de 18% en 2023 à 29% en 2024 tandis que celle des familles monoparentales reste majoritaire (81% ont 1 à 2 enfants).

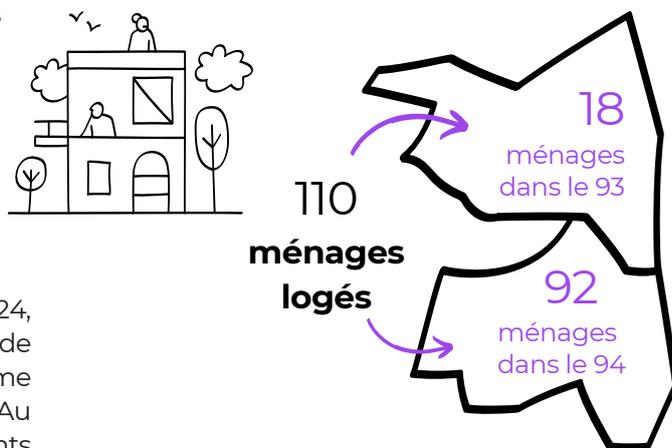
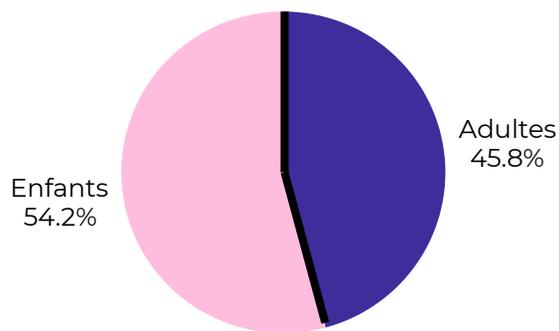
Mieux appréhender les dispositifs de priorisation au logement

L'équipe sociale a organisé un webinaire visant à aider les bénévoles accompagnateurs à mieux comprendre et appréhender les dispositifs de priorisation au logement, notamment le DALO (Droit Au Logement Opposable) et le PDALHPD (Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées). Pour permettre à un maximum de participants d'en bénéficier, deux sessions ont été proposées en 2024 : l'une le 16 septembre 2024 de 10h à 12h, et l'autre le 24 septembre 2024 de 20h à 22h.

Ces webinaraires ont rencontré un franc succès auprès des bénévoles qui les ont jugés « instructifs et interactifs ». Au total, 25 bénévoles ont participé aux deux sessions, représentant une grande partie des Groupes Locaux de Solidarité. Fort de ce succès, l'équipe prévoit d'organiser de nouvelles sessions sur le thème ces dispositifs en 2025 afin de continuer à informer et former les bénévoles sur ces enjeux cruciaux.



286 personnes logées en 2024



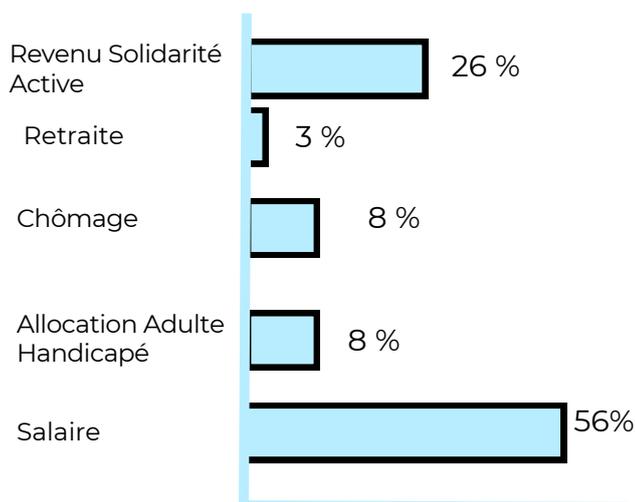
RELOGEMENTS ET ATTRIBUTIONS

Le nombre de relogements continue de diminuer en 2024, -25% par rapport à 2023, la baisse de production de logements sociaux en Ile-de-France perdurant en même temps que le nombre de demandeurs augmente. Au total, **8 ménages ont été relogés** - 11 adultes et 12 enfants dont 3 couples, 1 personne seule et 4 familles monoparentales - : 7 dans le Val-de-Marne et 1 en Seine-Saint-Denis. Majoritairement en emploi, ils étaient restés en moyenne 3 ans et 9 mois dans le logement passerelle loué à SNL 94.

Nous comptons également **4 locataires qui sont sortis** de nos logements : une personne a décidé de retourner vivre au domicile conjugal ; une personne est décédée ; une personne en situation de monoparentalité est allée habiter chez un membre de sa famille pour faire face à ses difficultés financières ; un locataire s'est vu notifier une expulsion après une longue procédure contentieuse et une dette locative de plus de 10000 euros constituée depuis fin 2016.

Parallèlement, **10 familles ont été accueillies** (3 dans le 93, 7 dans le 94), majoritairement monoparentales, formant un total de 23 personnes (10 adultes et 13 enfants). 40% venaient de l'hôtel social.

Nature des principales ressources



LES LOGEMENTS ET LES PROJETS

2 logements livrés en 2024 :

une opération de préemption qui a donné lieu à une réhabilitation

Saint-Mandé, ville identifiée comme carencée en logements sociaux, constitue une zone prioritaire pour le développement de l'offre locative sociale. Dans ce cadre, la DRIHL, en collaboration étroite avec cette commune, nous a proposé une opération de préemption sur un bien idéalement situé à la frontière avec Vincennes, à proximité immédiate de la ligne 1 du métro.

Situé au rez-de-chaussée d'un immeuble de 5 étages, ce bien a fait l'objet d'une réhabilitation complète : l'appartement initial a été divisé en deux logements de type T1, destinés à accueillir respectivement un couple et une personne seule.

Les performances énergétiques des logements ont été considérablement améliorées, avec l'obtention d'étiquettes B et C. Cela garantit une consommation énergétique maîtrisée, estimée à environ 360 € par an pour le logement en classe B, et 740 € pour celui en classe C (incluant éclairage, cuisson, chauffage, eau chaude, etc.). Ces logements ont été **inaugurés le 17 octobre 2024**.



9 logements à l'étude :

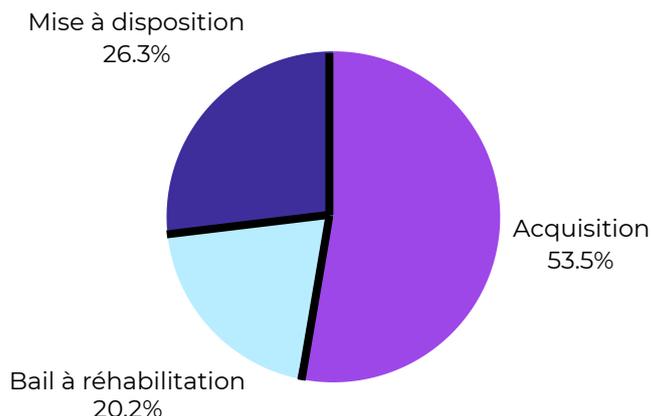
Boissy-Saint-Léger : 5 logements sociaux de type T2 seront créés au sein d'une propriété appartenant au Diocèse, qui fera l'objet d'une rénovation complète, dans le cadre d'un projet global porté par le bailleur social SEQENS (Action Logement). Une Vente en l'État Futur de Rénovation (VEFR) était prévue courant 2024 ; suspendu temporairement pour des fouilles archéologiques, le projet a repris et la signature de la VEFR est désormais espérée pour fin 2025.

Le Perreux-sur-Marne : 2 logements de type T3 envisagés dans le cadre d'un projet de préemption (acquisition et amélioration) d'un immeuble opéré par l'Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France (EPFIF) et proposé par la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et logement (DRIHL). Acquis en juin 2023, les demandes de subventions ont été déposées et sont en attente d'instruction.

Villecresnes : 2 logements en cours d'acquisition via bail à réhabilitation signé en 2024. Les travaux de réhabilitation sont importants (menuiseries extérieures, isolation, installation électrique à refaire à neuf, installation d'un compteur électrique dans chaque logement, ...). Les demandes de financement ont été effectuées.

Le gel des subventions régionales pour l'année 2025 génère un déficit budgétaire pour ces trois projets. Après arbitrage début 2025, la décision a été prise de les maintenir tout en engageant la recherche de financements complémentaires. Le démarrage des travaux pour le Perreux-sur-Marne et Villecresnes est temporairement suspendu dans l'attente de ce financement (Voir page suivante).

LOGEMENTS EN SERVICE :



Chantiers en cours : 32 logements

Nogent-sur-Marne : 5 logements et une salle associative sur le site d'un petit pavillon, propriété de Grand Paris Aménagement. L'état du bâtiment ne permettant pas sa réhabilitation, il a dû être entièrement démolé (février 2023) pour être remplacé par une construction neuve. L'étude de sol a été réalisée courant 2023 ; le futur bâtiment de 3 étages sera composé de 5 logements (3 T2, 1 T3 et 1 T4) et d'un local commun de 17 m² favorisant l'échange et le lien social entre locataires et bénévoles. La 1^{ère} pierre a été posée en octobre 2024 ; la livraison est prévue pour le 3^e trimestre 2026.

Ivry-sur-Seine : 28 logements (20 en pension de famille + 8 logements d'insertion pour des jeunes) vont être créés dans un bâtiment cédé par l'Association Diocésaine de Créteil, en cours de réhabilitation. Le permis de construire a été obtenu en novembre 2023. Le curage et le désamiantage ont débuté en décembre 2024. Une attention particulière est portée à la performance énergétique du futur bâtiment.



ZOOM SUR LE GEL DES COFINANCEMENTS DE LA RÉGION

En novembre 2024, par voie de communiqué de presse, Valérie Péresse, présidente de la Région Île-de-France, annonçait la **suspension des cofinancements régionaux** avec l'État pour l'année 2025.

Cette décision a un impact direct et majeur sur notre modèle de production de logements très sociaux, la participation financière de la Région représentant en moyenne 15 à 20 % du coût total de nos opérations. À l'échelle du mouvement SNL, ce gel représente un manque à gagner estimé à 4,2 millions d'euros, **compromettant la réalisation de 121 logements** déjà en cours de montage ou de programmation.

Ces projets sont pourtant déjà largement engagés : pour beaucoup, les biens sont acquis ou sous promesse de vente, les études techniques sont lancées et les demandes de subventions déposées. **Sans le concours de la Région, ces opérations risquent de ne pas aboutir.**

Dans le Val-de-Marne, 3 projets portés par SNL sont directement touchés, soit 9 logements pour lesquels une aide régionale de 272 315 € était attendue.

Face à cette situation, plusieurs leviers sont activés pour sécuriser la poursuite des projets :

- Une aide exceptionnelle sur certaines opérations, actuellement à l'étude par notre foncière SNL Prologes,
- La recherche de financements alternatifs auprès de l'État et de mécènes,
- La mobilisation des Groupes Locaux de Solidarité (GLS) pour renforcer la collecte de dons.

Notre capacité à loger les personnes les plus vulnérables repose aujourd'hui plus que jamais sur la solidarité, la mobilisation citoyenne et l'engagement de nos partenaires.



LE PLAIDOYER UN DES "PILIERS" DE SNL

Le témoignage et l'interpellation représentent les deux dimensions du plaidoyer, un des « piliers » de l'action du mouvement SNL : **témoigner** consiste à exprimer ce qui se vit à SNL, à faire connaître les solutions d'insertion par le logement que l'association met en œuvre pour lutter contre la pauvreté et la précarité ; **interpeller**, c'est porter à la connaissance des élus, de la société civile, les positions de SNL sur la politique du logement et ses impacts.

Nos actions en 2024 :

Nous nous sommes mobilisés avec les entités de notre mouvement en janvier **contre la loi sur l'immigration** dont beaucoup de dispositions ont été annulées par le conseil constitutionnel notamment celle qui subordonnait le bénéfice de prestations sociales, dont les APL, pour les étrangers en situation régulière, à une résidence en France depuis 5 ans.

Cependant le maintien de l'exigence de la maîtrise de la langue française à un niveau élevé, pour l'obtention des titres de séjour pluriannuels, risque de pénaliser beaucoup de personnes et notamment les femmes, moins souvent scolarisées.

Nous sommes intervenus auprès de nos députés sur la **proposition de loi Kazbarian-Bergé 2** qui promouvait le logement intermédiaire au détriment du logement social en l'incluant dans le quota des logements sociaux imposé par la loi SRU (loi solidarité et renouvellement urbain). Avec la dissolution de l'Assemblée nationale cette proposition de loi a été abandonnée.

Lors des **élections législatives**, nous avons interpellé les candidats sur nos priorités, notamment sur la nécessité de relancer la production de logements très sociaux de type PLAI, et le maintien de la loi SRU.

En fin d'année, nous avons alerté les **conseillers régionaux d'Île-de-France** sur les graves conséquences sur nos actions, du gel des subventions régionales liées au logement. Ce sont en effet plusieurs opérations immobilières auxquelles nous avons dû renoncer.

VIE DE L'ASSOCIATION ET DES GROUPES LOCAUX DE BÉNÉVOLES

Les 15 GLS du Val-de-Marne :

Champigny • Choisy-le-Roi • Fontenay- sous-Bois • Fresnes • Ivry-sur-Seine • Joinville-le-Pont • Le Perreux-sur-Marne • Maisons-Alfort-Alfortville «ALMA» • Nogent-sur-Marne • Saint-Maur-des-Fossés «Chemin Vert» • Saint-Maur-des-Fossés «Diffus» • Saint-Maur-des-Fossés «Boulevard de Créteil» • Plateau briard • Villejuif • Vincennes - Saint-Mandé

Actions phares en 2024 :

FÉVRIER

GLS LE PERREUX-SUR-MARNE



Mise à disposition de 3 nouveaux logements de 2 pièces dans l'immeuble rénové de la rue Mermoz : 3 nouveaux ménages y ont été accueillis, en février et juin. Pour les accompagner, 6 nouveaux bénévoles ont rejoint le GLS.

Les **bénévoles** sont «l'ADN» du mouvement SNL; au nombre de 220 dans le Val-de-Marne, ils sont regroupés au sein de 15 Groupes Locaux de Solidarité (GLS).

Ils agissent **dans 18 communes** pour accompagner les familles de locataires, faire connaître l'association en proximité, recruter de nouveaux bénévoles, organiser des actions conviviales, culturelles, recueillir des dons, nouer des partenariats locaux.

Chaque GLS est animé par un coordinateur local, les différentes actions étant mises en oeuvre collectivement sur le terrain, selon le contexte et les relations nouées avec le tissu associatif local et les élus.

OCTOBRE



GLS NOGENT-SUR-MARNE

Pose de la 1ère pierre d'un projet de construction neuve, immeuble de 5 logements, en présence du maire et son équipe municipale.

MARS



GLS PLATEAU BRIARD

Près d'une centaine de personnes se sont retrouvées pour une après-midi festive : dégustation des gâteaux faits maison par nos bénévoles, animation par les magiciens du Cercle Magique de Montgeron puis concert du groupe de musique Varro.



GLS SAINT-MANDÉ

Inauguration de 2 premiers logements SNL en plein centre ville de cette commune où le prix du foncier est particulièrement élevé, après d'importants travaux de rénovation thermique.

AVRIL



GLS SAINT-MAUR

Comme tous les ans, une vente de vins a été organisée en partenariat avec 6 vignerons : près de 3000 bouteilles de vin de qualité, bio en majorité, vendues avec une partie de la marge reversée à SNL.

DÉCEMBRE



PARTENARIAT IKEA ET SNL 94

Deux opérations organisées par le magasin IKEA de Villers-sur-Marne pour lesquels plusieurs GLS ont été impliqués :

le magasin a invité ses clients et salariés à donner des jouets, neufs ou de seconde main, destinés aux enfants des familles accompagnées par SNL 94 ; un marché de Noël solidaire a de plus permis à SNL 94 de tenir un stand sur site pour faire connaître nos actions contre le mal-logement.

VIE DU MOUVEMENT SNL

SNL-UNION, FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS SNL

En mars 2024, **Catherine LARRIEU, présidente de SNL Union**, et **Anne MOLLET, Directrice générale**, ont rejoint le mouvement. Ces deux femmes ont en commun un parcours marqué par le sens de l'engagement :

“Le mal-logement est une cause qui me tient à cœur depuis longtemps. J'ai d'ailleurs initié et contribué activement à plusieurs projets touchant au logement des ménages précaires tout au long de ma carrière professionnelle.” déclare C. LARRIEU.

Quant à A. MOLLET, elle porte une longue expérience professionnelle dans le secteur du logement social et de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS). Elle a notamment rejoint le secteur de l'ESS en octobre 2020 en devenant la première Directrice générale de la Communauté des Entreprises à Mission, association de référence sur la société à mission en France.

Un séminaire a été organisé au moment de leur arrivée auquel ont participé toutes les entités SNL. Un travail approfondi sur le modèle économique nous a permis d'analyser les difficultés économiques qu'affronte notre mouvement et de réfléchir aux mesures permettant d'assurer sa continuité et sa pérennité.

Face aux constats du recul des financements publics et de l'augmentation des besoins de rechercher de nouveaux financements, notamment auprès des particuliers, le développement et la structuration de la collecte de dons apparaissent comme un des leviers indispensables pour permettre à SNL de franchir un cap important dans son histoire.



C'est dans cet optique que SNL Union s'est engagé, dès 2022, dans une réflexion autour de l'**émission de titres associatifs auprès du fonds INCO Ventures**. Société de gestion européenne, ce fonds est un acteur pionnier de l'investissement à impact. En juin 2024, il a accordé à SNL un titre associatif de 700 k€, prêt qui vient soutenir activement le déploiement d'une stratégie globale de collecte.

En 2024, grâce à un travail largement participatif de près de 12 mois, SNL UNION s'est fait accompagner dans la **refonte de notre logo et de notre identité visuelle** dans le but de rajeunir et moderniser notre image, en donnant une place prépondérante à l'humain qui est au cœur de notre engagement, donner à voir l'énergie mise dans nos nouveaux développements et proposer une meilleure visibilité de nos différentes entités.

Enfin, comme chaque année, SNL UNION a publié l'étude d'impact social du mouvement. Cette étude démontre à nouveau que SNL porte une offre adaptée aux plus fragiles ; de plus, le **coût évité par les pouvoirs publics** entre la prise en charge d'un ménage en hébergement généraliste (hôtel social, hébergement d'urgence, etc.) et d'un locataire SNL est de 8 715 € par an.

SNL-PROLOGUES, NOTRE COOPÉRATIVE FONCIÈRE SOLIDAIRE

La foncière porte les acquisitions immobilières du mouvement SNL soit 1 261 logements à ce jour dont 53 logements mis en service en 2024. Son capital de 65 millions d'euros est détenu par les associations SNL départementales (à 65 %), des associations partenaires, des particuliers et des investisseurs (banques, assurances).

Le soutien au projet associatif, c'est aussi l'épargne solidaire (www.investirsolidaire.fr). Les particuliers peuvent souscrire des parts sociales (dites "B") de Prologues et bénéficier d'une réduction fiscale. En 2024, SNL Prologues a été **lauréat du prix national de l'Économie Sociale et Solidaire** dans la catégorie "Utilité sociale".

Malheureusement, le gel des crédits pour la création de logements sociaux annoncé par la Région Ile-de-France en novembre dernier impacte négativement nos projets immobiliers : 18 annulations, 34 maintiens sous condition de refinancement, 69 maintiens avec mobilisation de crédits supplémentaires qui seront pris sur les fonds propres de la foncière.

LE RAPPORT FINANCIER 2024

COMPTE DE RÉSULTAT

L'exercice 2024 marque un résultat en très nette amélioration due pour partie à des éléments exceptionnels, pour partie aux efforts de redressement mis en œuvre en interne.

ÉLÉMENTS EXCEPTIONNELS :

Le projet de Pension de famille à Ivry génère une facturation à SNL Prologues de 60 k€ d'animation incluse dans les ventes de prestations de services ; il s'agit d'une contribution de SNL Prologues portant sur la prospection et la recherche de fonds. Cette contribution est de 3000 € par logement.

Concernant les charges, les aides financières à SNL Prologues passent de 40 034 € à 12 815 € car il n'y a plus de projet de bail à réhabilitation.

Des régularisations sur les taxes foncières conduisent à un coût négatif de 6 214 € alors que cette charge était de 40 034 € en 2023.

EFFORTS DE REDRESSEMENT :

SNL 94 a dû procéder à deux suppressions de postes, un adjoint de gestion locative et une architecte en mars et avril dernier. Ainsi, les frais de personnel diminuent de 5,4 %.

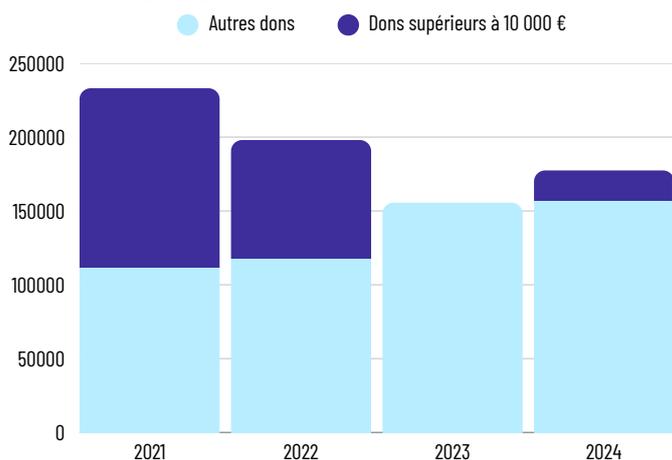
Les loyers facturés ont augmenté de 6 % alors que ceux facturés par SNL Prologues n'augmentent que de 2,75 %.

L'entretien des logements entre deux locataires qui avait atteint 109 527 € en 2022 et 28 412 € en 2023 n'est plus que de 8 799 € en 2024 : certains travaux ont été réalisés par les bénévoles.

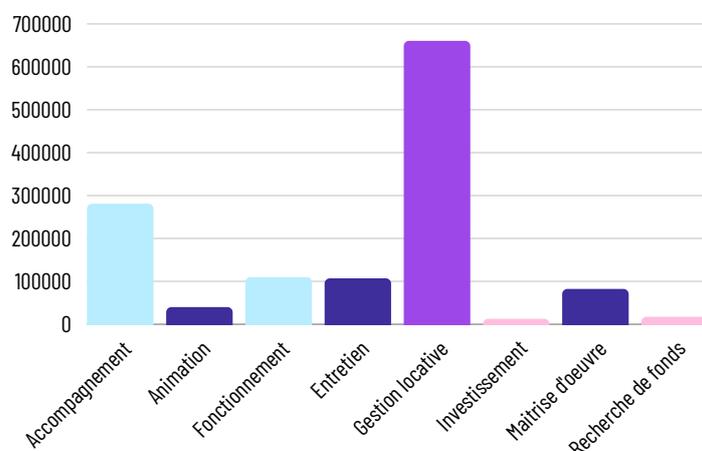
Ce redressement est également dû aux efforts supplémentaires réalisés par les bénévoles pour aider l'équipe de salariés ; ainsi, le bénévolat est valorisé en 2024 à 430 855 € (contre 338 550 € en 2023).

Un effort important réalisé par les bénévoles et les donateurs conduit à une augmentation de 14 % des dons en 2024.

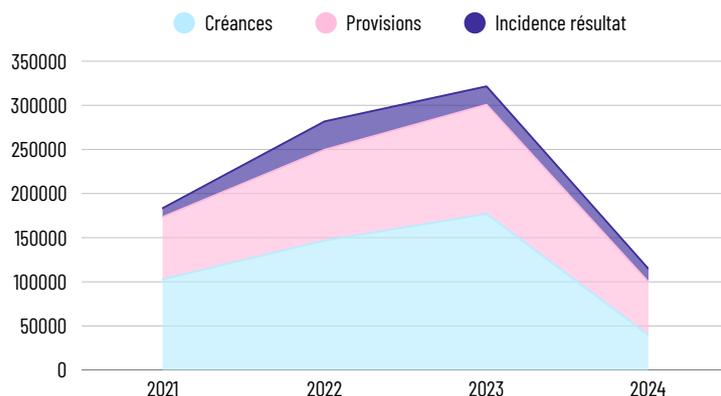
LES DONNS



RÉPARTITION DES CHARGES PAR MÉTIER



LES CRÉANCES LOCATAIRES



Un travail de fond sur les créances des locataires a permis une amélioration significative de la situation, celles-ci ayant diminué de près de 10 000 € en 2024.

AUTRES ÉVOLUTIONS :

La subvention du Conseil départemental du Val-de-Marne est stable à 242 920 €. Cependant, elle devrait diminuer sensiblement en 2025. Les subventions de l'État (11 907 €) et des communes (11 600 €) progressent sensiblement en 2024.

La subvention du Conseil départemental de Seine-Saint-Denis revient désormais intégralement à SNL 94 en 2024.

COMPTE DE RÉSULTAT

	Exercice 2024	Exercice 2023
	€	
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de prestations de service	732 582	613 327
Concours publics et subventions d'exploitation	266 428	265 549
Ressources liées à la générosité du public : Dons manuels	177 435	155 593
Contributions financières	93 066	190 607
Reprise sur amortissements, dépréciations et transferts de charges	177 374	158 580
Utilisations des fonds dédiés	10 928	16 651
Autres produits	646	5
Total I PRODUITS D'EXPLOITATION	1 458 459	1 400 312
CHARGES D'EXPLOITATION		
Autres achats et charges externes	638 224	666 105
Aides financières	12 615	40 544
Impôts, taxes et versements assimilés	13 010	39 021
Salaires et traitements	356 128	382 830
Charges sociales	149 029	151 190
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	3 903	5 745
Dotations aux provisions	25 233	45 856
Reports en fonds dédiés	5 445	114 105
Autres charges	107 165	27 421
Total II CHARGES D'EXPLOITATION	1 310 752	1 472 817
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	147 708	- 72 505
PRODUITS FINANCIERS : Autres intérêts et produits assimilés	245	1 000
CHARGES FINANCIERES : Intérêts et charges assimilées		
2. RESULTAT FINANCIER	245	1 000
3. RESULTAT COURANT avant impôts (III-IV)	147 953	- 71 506
PRODUITS EXCEPTIONNELS : Sur opérations de gestion	8 656	16 779
PRODUITS EXCEPTIONNELS : Sur opérations en capital		
Total V	8 656	16 779
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	73	4 562
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		1 396
Total VI	73	5 958
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	8 583	10 821
Impôt sur les bénéfices (VIII)	119	78
Total des produits	1 467 360	1 418 091
Total des charges	1 310 943	1 478 853
EXCEDENT OU DEFICIT	156 416	- 60 763
Prestations en nature	44 085	48 480
Bénévolat	430 855	338 550
PRODUITS CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	474 940	387 030
Mise à disposition gratuite de biens	44 085	48 480
Personnel bénévole	430 855	338 550
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	474 940	387 030

BILAN ACTIF 2024

	2024			2023
	BRUT	AMORT. & DÉPRÉCIATION	NET	
ACTIF IMMOBILISÉ	1 725 329	38 676	1 686 653	1 686 594
Immo. incorporelles	2552	2552		
Immo. corporelles	38 640	36 124	2 516	4 299
Titre Prologues	1 642 800		1 642 800	1 642 800
Autres participations	1022		1022	1022
Prêts				3 200
DG et syndics	40 315		40 315	35 273
ACTIF CIRCULANT	736 965	60 088	676 877	800 114
Usagers	166 342	60 088	106 254	58 468
Autres créances	327 947		327 947	371 255
Disponibilités	242 472		242 472	370 390
Charges constatées d'avance	204		204	
TOTAL ACTIF	2 462 294	98 764	2 363 530	2 486 708

BILAN PASSIF 2024

	2024	2023
FONDS ASSOCIATIFS	1 652 486	1 496 069
Réserves d'acquisition	1 642 907	1 642 907
Réserves projets à venir		
Réserves diverses	116	116
Report à nouveau	-146 953	-86 190
Résultat	156 416	-60 763
FONDS DÉDIÉS	119 861	125 343
PROV. POUR CHARGES	12 838	32 342
Emprunt et dettes financières	48 815	45 561
Emprunts adhérents	114 300	124 300
Comptes courants SNL	202 651	519 475
Dettes fournisseurs	41 337	38 581
Dettes fiscales et sociales	107 084	102 741
Autres dettes	64 157	2 295
TOTAL PASSIF	2 363 530	2 486 708

BILAN

Les réserves d'acquisition sont de 1 642 907 € et correspondent à l'actif aux titres Prologues, pour 1 642 800 €.

Les fonds dédiés sont composés des contributions de la Fondation SNL et la Fondation Macif au financement du projet d'Ivry qui sera réalisé en 2025.

A noter que SNL94 a pu, grâce à l'amélioration de sa situation financière, rembourser en grande partie les dettes qu'elle avait vis-à-vis de SNL Union et SNL Prologues. Les comptes courants passent donc de 519 465 € à 202 651 €.

AFFECTATION DU RESULTAT

Il est proposé à l'Assemblée générale d'affecter le résultat de l'exercice 2024 d'un montant de 156 416 € en priorité au report à nouveau pour un montant de 146 953€.

Le solde, soit 9 463,29€ en réserves diverses.



COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (LOI N° 91-772 DU 7 AOÛT 1991)

EMPLOIS PAR DESTINATION	€	
	EXERCICE 2024	EXERCICE 2023
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
	57 486	131 890
1.1 Réalisées en France	57 386	131 890
– Actions réalisées par l'organisme	57 386	91 856
– Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	0	40 034
1.2 Réalisées à l'étranger		
2 – FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	17 300	8 292
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	11 533	5 528
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	5 767	2 764
3 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT	98 668	25 957
TOTAL DES EMPLOIS	173 454	166 139
4 – DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	0	0
5 – REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	5 445	6 105
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE	9 463	
TOTAL	188 363	172 244

RESSOURCES PAR ORIGINE	€	
	EXERCICE 2024	EXERCICE 2023
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 – RESS. LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	177 435	155 593
1.1 Cotisations sans contrepartie		
1.2 Dons, legs et mécénats	177 435	155 593
– Dons manuels	177 435	155 593
– Legs, donations et assurances-vie		
– Mécénats		
TOTAL DES RESSOURCES	177 435	155 593
2 – REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	0	0
3 – UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS	10 928	16 651
DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE	0	0
TOTAL	188 363	172 244
RESS. REPORTÉES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN DÉBUT D'EXERCICE	0	0
EXCÉDENT OU INSUFFISANCE DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	9 463	0
INVESTISSEMENTS ET DÉINVESTISSEMENTS NETS	0	0
RESS. REPORTÉES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	9 463	0

COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

PRODUITS PAR ORIGINE	€		TOTAL	Dont générosité du public
	TOTAL	Dont générosité du public		
EXERCICE 2024				
1 – PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	177 435	177 435	155 593	155 593
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénat	177 435	177 435	155 593	155 593
– Dons manuels	177 435	177 435	155 593	155 593
– Legs, donations et assurances vie				
– Mécénat				
1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
2 – PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	904 163		933 712	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie	93 066		190 607	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	811 096		743 105	
3 – SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	266 428		265 549	
4 – REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	108 406	0	46 586	0
5 – UTILISATION DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS	10 928	10 928	16 651	16 650
TOTAL	1 467 360	188 363	1 418 091	172 244
EXERCICE 2023				
1 – MISSIONS SOCIALES	1 152 979	57 486	1 214 069	131 890
1.1 Réalisées en France	1 152 979	57 486	1 214 069	131 890
– Actions réalisées par l'organisme	1 140 364	57 486	1 214 069	91 856
– Versements à un organisme central ou à d'autres agissant en France	12 615		40 034	40 034
1.2 Réalisées à l'étranger				
– Actions réalisées par l'organisme				
– Versements à un organisme central ou à d'autres agissant à l'étranger				
2 – FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	17 358	17 300	8 313	8 292
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	11 572	11 533	5 542	5 528
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	5 786	5 767	2 771	2 764
3 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT	109 810	98 668	95 036	25 957
4 – DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	25 233	0	47 253	0
5 – IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	119		78	
6- REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	5 445	5 445	114 105	6 105
TOTAL	1 310 943	178 899	1 478 853	172 244
EXCÉDENT OU DÉFICIT	156 416	9 463	-60 763	0

MERCI !

À TOUS NOS PARTENAIRES INSTITUTIONNELS,
ASSOCIATIFS, COLLECTIVITÉS,
ENTREPRISES :



Fédération des acteurs de la solidarité Ile-de-France

Action Logement ; SEQENS

Emmaüs Connect ; Insertion Service ; Association Approche ; France travail ; Solidarités Nouvelles contre le Chômage ; CCAS ; EDS, Maison du Droit et de la Justice, Défenseur des droits et avocats spécialisés dans le droit des étrangers

Fondation MACIF ; Fédération Française du Bâtiment, Fédération des Promoteurs Immobiliers

Communes de Alfortville ; Fontenay-sous-Bois ; Ivry-sur-Seine ; Joinville-le-Pont ; Le Perreux-sur-Marne ; Maisons-Alfort ; Nogent-sur-Marne ; Saint-Maur des Fossés ; Villecresnes ; Villeneuve-Saint-Georges ; Vincennes

POUR NOUS JOINDRE :

SNL Val-de-Marne
35 Rue du Chemin Vert
94 100 Saint-Maur-des-Fossés

01 45 11 29 33

contact@snl-valdemarne.org

[Facebook](#), [Twitter](#), [Linkedin](#)

L'ÉQUIPE SNL 94

ÉQUIPE SALARIÉE :

Ana LOPEZ, directrice
Raseca BOUSLAH, Assistante de direction et de vie associative
Marie-Christine FONTAINE, comptable
Equipe de Gestion Locative :
Stéphane MARECHAL, Marco COSTA
Equipe de Travailleurs Sociaux :
Margot CARREZ, Jean-Marc DINA, Aulimatou JUWARA, Jennifer MOTTE
Equipe de Maitrise d'Ouvrage d'Insertion :
Kamel MEZDOUR, Mouna BOUAMAR
Vincent DE BAECQUE, bénévole chargé de l'appui au suivi des copropriétés
Elisabeth MULLER, bénévole chargée de l'appui à la comptabilité
Anne MEUNIER, bénévole chargée de l'appui à la gestion locative/comptabilité

ADMINISTRATEURS :

Marc PICCOLIN, président
Christine CANUET, secrétaire
Elisabeth MULLER, trésorière
Hakima BESSILA, Christine CALINAUD, Gérard DIGUET, Sylvie FABRE, François GERMAIN, Marie-Christine GLATIGNY, Patrice GRAVELLIER, Dominique MALBERNAT, Stéphane NAVIER, Jean-Paul WALD, Loetita ZEMAN



Claire BON nous a quitté
brutalement en janvier 2025 :
bénévole à Nogent, elle a travaillé
durant plusieurs années en tant
qu'assistante Vie associative au
sein de l'équipe salariée qui lui
rend ici hommage :

À Claire,
Toujours un sourire, un regard apaisant,
Un mot doux, un geste rassurant.
Une main tendue, un soutien sans fin,
Comme une étoile sur un chemin.
Sa voix portait l'écho du partage,
Ses éclats de rire et ses pas laissaient un doux sillage,
Comme une brise au goût de tendresse,
Un souffle de paix, une simple promesse.
Elle donnait sans compter, sans détour,
De son temps, de son cœur, de son amour.
Dans l'ombre, sans bruit, elle œuvrait pour le bien,
Semant la douceur, apaisant les chagrins.
Merci Claire, pour tant de lumière,
Pour ton sourire, ta bienveillance sincère.
Tu vis encore dans nos pensées,
Et dans chaque geste de bonté.